



MINISTÈRE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE  
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS DE SAÔNE ET LOIRE

## **AVIS DE RECRUTEMENT SANS CONCOURS POUR L'ACCÈS AU CORPS DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS**

En application du décret n°2006-1760 du 23 décembre 2006 relatif aux dispositifs statutaires communs applicables aux corps des adjoints administratifs de l'État, un recrutement sans concours est ouvert visant à pourvoir **3 postes** dans ce corps à la direction départementale de la protection des populations de Saône et Loire.

Les adjoints administratifs sont chargés de fonctions administratives d'exécution comportant la connaissance et l'application de règlements administratifs. Ils peuvent également être chargés de fonctions d'accueil et de secrétariat.

Ce recrutement est ouvert à tous publics.

Les candidats possédant la nationalité française doivent remplir les conditions suivantes :

- ✓ jouir de leurs droits civiques,
- ✓ ne pas avoir de mentions incompatibles avec l'exercice des fonctions, inscrites au bulletin n° 2 du casier judiciaire,
- ✓ se trouver en position régulière au regard du code du service national,
- ✓ remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction, compte tenu des possibilités de compensation du handicap.

Les candidats ressortissants des Etats membres de l'Union européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen, autres que la France, ont accès, aux corps, cadres d'emplois et emplois, dans les conditions prévues au statut général . Toutefois, ils n'ont pas accès aux emplois dont les attributions, soit ne sont pas séparables de l'exercice de la souveraineté, soit comportent une participation directe ou indirecte à l'exercice de prérogatives de puissance publique de l'État ou des autres collectivités publiques.

Ils peuvent avoir la qualité de fonctionnaires :

- ✓ s'ils jouissent de leurs droits civiques dans l'État dont ils sont ressortissants,
- ✓ s'ils n'ont pas subi une condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions,
- ✓ s'ils se trouvent en position régulière au regard des obligations de service national de l'État dont ils sont ressortissants,
- ✓ s'ils remplissent les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction compte tenu des possibilités de compensation du handicap.

Les statuts particuliers précisent, en tant que de besoin, les conditions dans lesquelles les fonctionnaires ne possédant pas la nationalité française peuvent être nommés dans les organes consultatifs dont les avis ou les propositions s'imposent à l'autorité investie du pouvoir de décision.

Le dossier de candidature est à retirer auprès de la direction départementale de la protection des populations de Saône et Loire ou téléchargeable sur le site du ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche <http://www.concours.agriculture.gouv.fr> ainsi que sur le site <http://www.ddsv71.agriculture.gouv.fr> .

Il doit être complété par :

- ✓ une lettre de candidature,
- ✓ un curriculum vitæ détaillé indiquant le niveau d'études ainsi que, le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés.

Le candidat peut joindre tout justificatif qu'il estime utile.

La date limite de dépôt de candidature est fixée au **22 février 2010**, le cachet de la poste faisant foi.

Le dossier de candidature sera adressé à :

***Direction Départementale de la Protection des Populations de Saône - et - Loire***  
***Recrutement sans concours***  
***Cité Administrative***  
***24, boulevard Henri Dunant***  
***BP 22 017***  
***71 020 MACON Cedex 9***  
***Tel : 03 85 22 57 00***

Les demandes de renseignements relatifs à ce recrutement sont transmises à la même adresse.

Une commission effectuera une première sélection à partir des dossiers de candidature, à partir du **8 mars 2010**. Seuls sont convoqués à un entretien les candidats dont les dossiers auront été retenus par la commission.

Les candidats retenus pour participer à l'entretien seront convoqués **les 26 et 29 mars 2010**.

La sélection définitive est opérée à l'issue des entretiens.

Les résultats seront consultables sur le site du ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche <http://www.concours.agriculture.gouv.fr> ainsi que sur le site <http://www.ddsv71.agriculture.gouv.fr> et à la direction départementale de la protection des populations de Saône-et-Loire.

L'agent recruté est nommé fonctionnaire et accomplit un stage d'une durée d'un an. A l'issue du stage, si les services ont donné satisfaction, l'agent est titularisé. Pour être nommé, il devra fournir les justificatifs attestant qu'il remplit les conditions générales d'accès à la fonction publique mentionnées ci-dessus.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE  
L'ALIMENTATION,  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA PÊCHE

Direction Départementale de la Protection  
des Populations de Saône-et-Loire

DOSSIER DE  
CANDIDATURE

recrutement  
sans concours

## CORPS DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS

### PIÈCES À JOINDRE PAR L'AGENT

- Lettre de candidature
- Curriculum vitæ
- Justificatif de nationalité
- État signalétique des services militaires ou photocopie du livret militaire (le cas échéant pour les agents de sexe masculin) y compris pour les ressortissants des États membres de la Communauté européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen

**NOM D'USAGE :**

M., Mme, Melle

**DATE DE NAISSANCE :**

**NOM DE NAISSANCE :**

**N° INSEE**

**PRÉNOMS :**

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|

**ADRESSE :**

**NATIONALITÉ FRANÇAISE :**

(entourer la réponse)

**CODE POSTAL :**

**LOCALITÉ :**

OUI          NON

**SITUATION VIS-À-VIS DU SERVICE NATIONAL :**

**Si NON** préciser la nationalité :

**TÉLÉPHONE PERSONNEL :**

**FORMATION INITIALE ET CONTINUE**

niveau d'études et le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies.

**EMPLOIS OCCUPÉS** : employeur, durée, fonctions exercées.

Je certifie sur l'honneur que les renseignements fournis dans ce dossier sont exacts

Fait à

le

signature du candidat

*Toute fausse attestation ou fausse certification fait encourir à son auteur les peines prévues aux articles L 433-19 et L 441-7 du Code Pénal.*

**NE RIEN INSCRIRE DANS LE CADRE CI-DESSOUS**

**Avis de la commission**

**Convocation à l'ENTRETIEN**

avis favorable à la convocation à l'entretien

avis défavorable à la convocation à l'entretien

**RECRUTEMENT**

avis favorable au recrutement

avis défavorable au recrutement

rang de classement

**Avant d'adresser votre dossier à l'adresse ci-dessous, veuillez vérifier que :**

- vos noms, prénoms et adresse sont écrits lisiblement (et de préférence en LETTRES CAPITALES)
- vous avez daté et signé votre dossier d'inscription
- vous avez joint le justificatif de nationalité
- vous avez joint, le cas échéant, le justificatif relatif à vos obligations militaires

Le dossier complet, dûment signé, est à retourner à :

***Direction Départementale de la Protection des Populations de Saône - et - Loire  
Recrutement sans concours  
Cité Administrative  
24, boulevard Henri Dunant  
BP 22 017  
71 020 MACON Cedex 9***

**Tout dossier incomplet ou non déposé au 22 février 2010 (le cachet de la poste faisant foi), date de clôture du dépôt des candidatures, sera rejeté.**

